



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
L I B E R T É - É G A L I T É - F R A T E R N I T É

Commune de Cabriès

Cabriès, le 13 septembre 2022

Le Maire

À

**Mesdames et Messieurs
Les membres du conseil municipal**

Direction Générale des Services

Dossier suivi par : Fabien TRINCI

Tel : 04.42.28.14.02

Fax : 04.42.28.14.20

Mail : dga@cabries.fr

Objet : Convocation au conseil municipal
Pièces jointes : Dossier du conseil municipal

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Je vous invite à la prochaine séance du conseil municipal qui se réunira :

**A l'Auditorium de la Maison des Arts
Le mardi 20 septembre 2022 à 18h30.**

Je vous rappelle qu'en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du CGCT modifiés par l'article 142 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 et par l'article 9 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, cette convocation est envoyée sous forme électronique, accompagnée d'une note de synthèse sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Les éventuelles pièces annexes trop volumineuses pour y être jointes sont à votre disposition en Mairie, auprès du Directeur Général des Services.

Je vous indique enfin, qu'en cas d'empêchement, vous pouvez donner un pouvoir écrit à l'un de vos collègues, conformément à l'article L. 2121-20 du CGCT.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Amapola VENTRON
Maire de Cabriès,
Conseillère de la Métropole Aix-Marseille-
Provence,
Conseillère Départementale.**

